

LA NOUVELLE

Bulletin d'information municipale de Bazincourt-Sur-Epte / Thierceville

N°3, Novembre 2020

L'édito du Maire

Bazincourtois, Thiercevillois,

Les fêtes de fin d'année approchent, et comme je vous le disais le mois dernier, nous maintenons les colis pour les aînés et le Noël des enfants. Nous constatons par la même occasion une augmentation des bénéficiaires de ces dispositifs, ce qui traduit un réel intérêt de votre part pour les animations communales.

La récente annonce d'un reconfinement a confirmé mes craintes: il ne sera pas possible d'organiser un événement collectif pour la distribution des cadeaux de Noël et colis des aînés. Aussi, pour les jouets de Noël, pour les enfants scolarisés à Bazincourt, nous assurerons donc la distribution directement à l'école, le dernier jour avant les vacances de Noël. Pour les enfants de Bazincourt non inscrits à l'école et les colis des aînés, j'assurerai personnellement, avec mes adjoints, une distribution en porte à porte. De même, la cérémonie du 11 novembre ne pourra pas se tenir, mais nous assurerons un fleurissement des monuments et un moment de recueillement.

Toujours dans ce contexte de confinement, nous avons décidé de la mise en place d'un service de portage de courses de première nécessité pour les personnes isolées, traduisant ainsi le souhait de la municipalité de ne voir personne laissé dans une situation d'isolement. Ce service sera reconduit à minima sur toute la durée des restrictions de déplacement.

Parallèlement à tout cela, nous continuons d'avancer sur les projets communaux (embellissement, sécurité, culture, école, ...) et les travaux d'entretien courant.

Plus que jamais, je vous assure de mon plein et entier dévouement envers vous.



Hervé Glezgo

Rappel aux propriétaires de chiens catégorisés

Dans les prochains jours, les propriétaires de chiens catégorisés recevront un courrier leur demandant de se présenter en mairie afin de régulariser leurs dossiers (assurances, carnets de vaccination, ...). Plus qu'une obligation administrative, il s'agit là d'une question de responsabilité des propriétaires de ces chiens.

Enfin, dans une vision plus large, la divagation d'un chien, même "non catégorisé", est de la responsabilité du propriétaire. Nous vous remercions donc de bien vouloir pallier ce problème récurrent.

Bons combustibles

La municipalité maintient le dispositif d'aide pour les personnes âgées en situation de précarité.

Les conditions restent inchangées: avoir plus de 65 ans et être non imposable.

Les personnes souhaitant bénéficier de ce dispositif doivent se présenter en mairie avec une copie de leur feuille d'impôts **avant le 20 novembre**.



Mairie

Tél. : 02 32 55 21 10

En cas d'urgence uniquement, contactez :

L'astreinte au : 06 71 34 81 48

Le maire au : 06 71 34 81 30

Email : bazincourt@wanadoo.fr

Site internet: www.bazincourt.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et Mardi : 14h00 – 16h00

Vendredi : 16h00 – 19h00

Samedi : permanence élus sans rdv de 9h à 12h

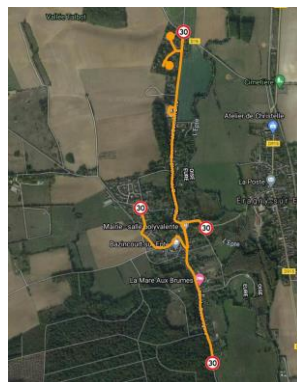
Ça s'est passé en Octobre...

Circulation : la traversée de Bazincourt est maintenant en Zone 30

Suite à une opération de comptage des véhicules à l'initiative de la municipalité, il a été constaté un grand nombre de véhicules en infraction à la limitation de vitesse. Et parfois, ces excès sont vraiment alarmants... jusqu'à 112km/h sur le chemin du Buisson de Bleu et 93km/h sur la rue du Beauregard... La municipalité a décidé d'agir ! Nous avons donc passé toute la traversée de Bazincourt en zone 30 km/h, avec mise en place de la signalisation adéquate. Des aménagements de voirie vont être installés : reprise des îlots existants, installation de nouveaux ralentisseurs, ... Une fois cette portion sécurisée, nous entreprendrons les mêmes démarches pour la traversée de Thierceville.

C'est ici l'occasion de vous rappeler ce slogan bien connu et malheureusement pas suffisamment respecté :

« Sécurité routière, tous concernés, tous responsables ! »



Propreté : acquisition d'un chariot de voirie

Pour redonner son charme à notre commune et assurer au mieux la propreté des espaces publics, la municipalité a acquis un chariot de voirie. Un travail difficile bien souvent insuffisamment valorisé par rapport aux bénéfices apportés.

Aussi, cela ne doit pas nous empêcher d'utiliser les poubelles mises à disposition !
Attention : sur toutes les routes, et pas seulement celles à grande circulation, quand on voit un agent en jaune travailler sur les voies et les accotements, on ralentit, et on respecte une distance de sécurité. Merci pour nos agents !



Solidarité : Assistance aux personnes isolées en période de confinement

Suite à l'annonce gouvernementale du 28 octobre, portant sur le reconfinement national jusqu'à minima 1^{er} décembre, la municipalité a décidé de mettre en place, à compter du **lundi 2 novembre 2020**, et ce pour toute la durée du confinement, un système de portage de courses de première nécessité. Ce dispositif est destiné en priorité aux plus vulnérables, à savoir les personnes de plus de 65 ans et/ou en situation de handicap.

Ce portage sera effectué sur les journées suivantes :

- Lundi
- Mercredi
- Vendredi

Les personnes intéressées pourront donc passer commande pour :

- Alimentaire et hygiène de première nécessité
- Médicaments (sur prescription uniquement)

Sont exclus de ces commandes :

- Le tabac
- L'alcool
- Les fournitures de « bricolage »



Si vous souhaitez bénéficier de ce service, ou pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Maire au 06.71.74.40.36 de 9h à 18h.